

Il est encore temps de voter ! Jusqu'au 4 janvier 2023

14 candidats sont en lice pour remporter le concours de l'Arbre de l'Année 2022 ! Il est encore temps de découvrir les nominés et d'élire l'arbre qui recevra le Prix du Public 2022.

150 candidats en 2022 !

150 arbres ont été présentés au concours de l'Arbre de l'Année 2022.

Le jury composé de magazine *Terre Sauvage*, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S et de l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France s'est réuni début septembre pour désigner les 14 candidats qui défendent actuellement les couleurs de leurs régions.



Il est encore temps de voter !

Vous avez **jusqu'au 4 janvier 2023** pour voter sur le site arbredelannee.com. Celui qui aura récolté le plus de voix recevra le **Prix du Public 2022**.

L'arbre qui recevra le Prix du Public, aura l'honneur de défendre les couleurs de la France lors de la finale du concours de « L'Arbre de l'Année Européen » en février 2023. Vous pourrez continuer à suivre son aventure sur le site treeoftheyear.org

Retrouvez les 14 arbres nominés dans le magazine *Terre Sauvage* en février 2023 !



Rendez-vous le 16 janvier pour l'annonce des résultats

Le jury se réunira pour élire le Prix du Jury et annoncer le gagnant 2022 du Prix du Public. Notre partenaire, l'Arbre Vert, désignera quant à lui son Prix Coup de Cœur. Les lauréats seront dévoilés sur le site de l'Arbre de l'Année et feront l'objet d'une publication dans le magazine *Terre Sauvage*.



© E. Boitier – Terre Sauvage / PACA : E.Juppeaux_Terre-Sauvage / Corse : M.Cancel_Terre-Sauvage / Guadeloupe : A.Brusini_Terre-Sauvage / IDF : JM.Lenoir_Terre-Sauvage

CONTACTS PRESSE

presse@onf.fr
Eugénie Barranco

pauline.cecotti@bayard-territoires.com
04 79 26 27 60

arbredelannee.com  